

COMITE NATIONAL SUISSE
DE LA FAO

0.732.46 3003 Berne, le 19 octobre 1971 / Sch
Laupenstrasse 25

PROCES - VERBAL

de la séance tenue le 6 octobre 1971, à 14.30 h,
salle des conférences de la Division de l'agriculture du DEP
Laupenstrasse 25, Berne

Sont présents:

MM. J.-Cl. Piot, Directeur de la Division de l'agriculture/DEP,
3003 Berne (Président)

P. Hohl, ing.agr., Chef de section, Division de l'agriculture
DEP, 3003 Berne (Secrétaire)

A.L. Cardinaux, Représentant permanent de la Suisse auprès de
la FAO, Ambassade de Suisse, Rome

G. Bodmer, Division des organisations internationales/DPF,
3003 Berne

J.-R. Gaechter, Coopération technique/DPF, 3003 Berne

S. Marcuard, Ambassadeur, Délégué du Conseil fédéral à la
Coopération technique/DPF, 3003 Berne

F. Pictet, Division des organisations internationales/DPF,
3003 Berne

F. Rothenbühler, Ambassadeur, Division du commerce/DEP,
3003 Berne

Excusé:

M. H.P. Keller, Directeur de l'Administration des blés, 3003 Berne

Ordre du jour:

1. 16ème Conférence de la FAO (Rome, 6 au 25 novembre 1971)
 - a) Composition de la délégation suisse;
 - b) Déclaration du chef de la délégation suisse.
2. Tâches et mandats du Comité interdépartemental de coordination pour la FAO.

Délibérations

Piot souhaite la bienvenue aux participants et propose de discuter en premier lieu le point 2 de l'ordre du jour.

2. Tâches et mandats du Comité interdépartemental de coordination pour la FAO.

Piot: Dans notre pays 2 organisations s'occupent de la FAO: Le Comité National Suisse de la FAO (public relations et informations) et le Comité interdépartemental de coordination pour la FAO, qui fut créé en 1968 par M. le Conseiller fédéral H. Schaffner. Le Président de ce Comité interdépartemental était M. F. Walthard, ancien secrétaire général du DEP. Ce Comité avait préparé la Conférence plénière de la FAO en 1969, mais n'a pas donné signe de vie pour la Conférence de cette année. Nous avons proposé au nouveau Secrétaire général de notre Département de dissoudre ce Comité, mais depuis nous avons réalisé qu'il faut, en dehors du Comité national, un petit organisme de coordination au plan de l'administration fédérale. Les contacts entre les deux Comités doivent être étroits. Je propose une liaison personnelle entre le Comité National Suisse et le Comité interdépartemental, c'est-à-dire que la Présidence et le Secrétariat du Comité interdépartemental soient confiés au Président et Secrétaire du Comité national, une solution qui pourrait aussi convenir aux autres administrations en évitant un dualisme entre ces deux organes. Estimez-vous cette nouvelle suggestion heureuse, ou^{en} avez-vous une meilleure à proposer ?

Marcuard: Je suis heureux d'avoir l'occasion de m'exprimer sur cette question. Comme nous vous avons répondu à votre lettre, le Comité interdépartemental nous paraît nécessaire à côté du Comité national. Le fait qu'on puisse discuter les problèmes deux fois par an me semble utile pour mon service. Il est important de critiquer les

mesures prises dans le cadre de l'administration pour développer nos relations avec la FAO. Je ne suis pas opposé à une union personnelle à la tête du Comité national et du Comité interdépartemental.

Rothenbühler: Eine Koordination ist notwendig in Bern. Man kann Herrn Cardinaux nicht zumuten, dass er uns verschiedene Konzeptionen anbietet. Ich teile die Auffassung von Herrn Direktor Piot. Das Nationale FAO-Komitee ist nötig für die Dokumentation und Problemstellung; der Interdepartementale Koordinationsausschuss wäre zentral verantwortlich und für die Konsultation zuständig. Auch für die allgemeine ausserwirtschaftliche Beurteilung agrarpolitischer Probleme ist dieser Mechanismus der Koordination notwendig. Die praktische Zusammenarbeit ist wichtig. Die Gewichte in der Verwaltung liegen nicht gleich und man muss sich finden. Ein Komitee ohne klaren Unterbau kann nicht arbeiten, man muss ihm Anregungen für Studien geben.

Pictet: L'Ambassadeur R. Keller partage aussi l'opinion qu'un Comité interdépartemental est indispensable. Les problèmes de la FAO sont des plus complexes. Nous serions heureux si M. le Directeur J.-Cl. Piot se chargeait de la présidence du Comité interdépartemental.

Piot: Si tout va bien la Suisse obtiendra un siège au Conseil exécutif de la FAO pour la prochaine triennale (1972-1974) et alors le Comité interdépartemental se réunira avant chaque séance du Conseil.

Cardinaux: Ces deux dernières années, la FAO s'est orientée vers le commerce international des produits agricoles. Il s'agit spécialement de 4 données qui intéressent particulièrement l'administration fédérale: 1. Les questions institutionnelles; 2. Les questions techniques; 3. La coopération de l'assistance technique et 4. Le commerce international des produits agricoles. De Rome, je peux soumettre les questions au Comité interdépartemental pour connaître la position suisse. Si la Suisse devient membre du Conseil exécutif de la FAO, il est impératif que notre pays développe une politique bien définie avant les séances du Conseil. A ce moment-là, le rôle du Comité de coordination devient très important.

Bodmer pense aussi que le Comité interdépartemental est indispensable.

Cardinaux: Le Geneva Group s'est réuni il y a 8 jours. Le représentant allemand a volontairement dit que son gouvernement appuie la candidature suisse, le représentant belge partage l'intervention allemande. Les pays de l'Europe de l'est revendiquent 2 sièges au lieu de 1 1/2 auxquels ils auraient droit et la France maintient sa prétention à un siège permanent.

Bodmer: Notre campagne électorale pour la candidature de la Suisse au Conseil exécutif de la FAO a été effectué en 3 étapes. 1) Au mois d'avril 1971, nous avons chargé M. Cardinaux d'informer officiellement de notre candidature ses collègues représentants permanents auprès de la FAO à Rome, de même que le secrétaire de l'Organisation. 2) Ensuite au mois de juillet 1971 nous avons informé nos

Ambassades dans les capitales des pays de notre groupe géographique de réitérer notre offre de candidature en mentionnant les raisons qui nous ont poussé à la présenter. 3) Avant-hier nous avons demandé à nos Ambassades dans les capitales des autres Etats membres de l'Organisation de faire de même. Si notre pays n'est pas élu lors de la première élection, nous sommes automatiquement candidat à la deuxième élection (en 1972).

Cardinaux: La Belgique cède son siège et va devenir notre parrain.

Hohl: Wir müssen uns klar sein, dass einzelne arabische Staaten gegen uns sein können und die Lateinamerikanischen Staaten für uns sein werden. Als Mansholt für den Posten des Generaldirektors der FAO kandidierte, erhielt er ca. 40 Zusicherungen und/1^m. Wahlgang nur 20 Stimmen. Die Unterstützung unserer Kandidatur durch Japan wäre wichtig, den asiatischen Staaten kommt immer grössere Bedeutung zu.

Pictet: Nous comptons sur M. Cardinaux pour faire du lobbying à Rome.

Piot remercie les participants pour leur accord de lui confier la Présidence du Comité interdépartemental et le Secrétariat à celui du Comité national.

1. 16ème Conférence de la FAO (Rome, 6 au 25 novembre 1971)

a) Composition de la délégation suisse

Hohl: Die Arbeiten der Voll-Konferenz sind so eingeteilt, dass die wichtigsten Entscheide in 3 Kommissionen fallen werden. Kommission I befasst sich mit der Agrarpolitik, Kommission II mit dem Arbeitsprogramm und dem Budget und Kommission III mit rechtlichen Fragen betreffend die Organisation der FAO. Es sind Delegierte zu ernennen, die beständig in einer Kommission anwesend sind. Diese Kommissionen tagen teils während den Generaldebatten, wenn die Erklärungen der Delegationschefs angehört werden. Man muss sich gegenseitig über das Geschehen in den Kommissionen orientieren, da oft die Fragen einer Kommission später in einer anderen Kommission beraten werden. Letztes Mal hat es in dieser Hinsicht gut geklappt.

In der Tagesordnung der Kommission I sind für uns von Bedeutung: Situation et perspectives mondiales: a) faits saillants de la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture; b) problèmes de produits; c) problèmes de pêches. Etude prospective du développement agricole mondial et stratégie internationale de la deuxième Décennie pour le développement. Programme alimentaire mondial. Rapport du Comité spécial de la FAO pour la réforme agraire.

In der II. Kommission interessieren uns: Examen des activités et programme de l'Organisation. Fragen der Zusammenarbeit mit anderen internationalen Organisationen kommen zur Sprache, sowie das Budget. Da die FAO ausserhalb des Budgets grössere Summen zur Verfügung hat, wird uns nur ein kleiner Teil der Projekte vorgelegt werden. Im Budget ist eine gewisse Reduktion eingetreten. Der Mitgliederbeitrag der Schweiz beträgt 1,08 %; dieser Betrag ist hoch im Vergleich zur Bedeutung unserer Landwirtschaft. Der Beitrag der kleinen Schweiz entspricht demjenigen des grossen Argentinien. Das Traktandum "Activités de la FAO se rapportant à la recherche agricole internationale" ist wichtig für uns, da die Schweiz auf diesem Gebiet grosse Aufwendungen macht.

Die III. Kommission befasst sich mit: Questions constitutionnelles et juridiques. a) Création d'un Comité des forêts; b) Création d'un Comité de l'agriculture. Diese Komitees sollen nun (nach Annahme eines geänderten Verfassungsartikels FAO) für alle Mitgliedstaaten offen sein. Die Wiederwahl von Herrn Generaldirektor A.H. Boerma für eine weitere Amtsperiode von 4 Jahren sollte von der Schweiz unterstützt werden. Viele Mitgliedstaaten sind nicht erbaut über die Amtsführung von Herrn A.H. Boerma, weil die Reorganisation zu einer Ueberorganisation geführt hat. Für uns ist Herr A.H. Boerma sehr wertvoll, falls er nicht wieder gewählt würde, käme wahrscheinlich ein Lateinamerikaner als sein Nachfolger in Frage.

Piot: Est-ce que l'un ou l'autre tient à participer aux débats des différentes commissions ?

Marcuard: Notre Service est directement intéressé aux travaux des commissions I et II. Les échanges d'idées dans la commission I sont utiles et précieux pour nos programmes. L'ordre du jour de la commission II, surtout les points 11, 12 et 14 b), d) et e), concerne aussi notre Service. Nos relations avec la FAO se développent régulièrement, nos experts et volontaires sont engagés dans des projets de la FAO. Je propose de nommer le Chef du Service multilatéral de la Coopération technique, M. J.-R. Gaechter, comme membre de la délégation.

Pictet: Notre Division a toujours été représenté dans la délégation. M. G. Bodmer ne pourra suivre les délibérations que la deuxième moitié de la Conférence, date à laquelle la Commission III commencera ses travaux. En 1969 M. le Conseiller fédéral H. Schaffner n'a pas pris part à la Conférence plénière; est-ce que M. le Conseiller fédéral E. Brugger présidera la délégation en 1971 ?

Piot: Si M. E. Brugger accepte de participer à la Conférence, il est prévu comme chef de la délégation.

Rothenbühler: Wie in andern internationalen Organisationen, UNCTAD, GATT, OECD, ist die Handelsabteilung bei der FAO an den Problemen der dritten Welt interessiert. Ein Vertreter der Handelsabteilung sollte auch Mitglied der Delegation sein.

Piot propose que la délégation soit composée de représentants de la Division de l'agriculture, de la Division des organisations internationales, de la Coopération technique, de la Division du Commerce et de l'Inspection fédérale des forêts.

Cardinaux: la FAO propose que la Suisse accepte la vice-présidence de la Commission III, où seront discuté des questions de la deuxième Décennie. La Suisse impartiale n'ayant pas de passé colonial semble être le pays idéal pour diriger ces débats.

Piot: C'est au Département politique de prendre une décision.

Bodmer: Le problème de la vice-présidence n'est pas simple; l'acceptation de la Suisse présenterait un point délicat et un compromis très difficile.

Piot: L'Ambassadeur de Suisse à Rome pourrait éventuellement s'occuper de la vice-présidence.

Cardinaux: L'Ambassadeur d'Uruguay à Rome a déjà été nommé Président, mais le Secrétariat de la FAO trouve que c'est un homme sans expérience et background. L'Organisation des pays africains, l'OAU, prendra l'initiative des débats et le vice-président devrait trouver des solutions constructives.

Hohl: Die Kombination Uruguay-Schweiz ist denkbar ungünstig. Wir werden unsere Finger verbrennen und sollten diese Ehre als Lückenbüsser ablehnen.

Bodmer: Nous avons déjà décliné cette offre par écrit pour des raisons personnelles. Le Secrétariat a de nouveau soumis la question à M. Cardinaux.

Piot: M. P. Mock, Sous-Directeur de la maison Nestlé SA., Vevey, a exprimé le désir de faire part de la délégation suisse.

Rothenbühler: Experten, die wir benötigen, finden wir innerhalb der Verwaltung. Wir können nicht auf die Wünsche der Privatindustrie eingehen, da wir sonst andere Interessenten nicht ablehnen dürften.

Hohl: Es nehmen auch Delegierte an der Konferenz teil, die der Industrie nahe stehen. Es sind zu viele Beamte als Delegierte, die wenig von den zu behandelnden Problemen verstehen. Noch nach 20 Jahren wird z.B. das Vergeudungs-Problem diskutiert.

Pictet partage l'avis de M. Rothenbühler qu'on ne peut pas accepter chacun comme délégué. Nous avons tout intérêt d'assurer une certaine continuité.

- 7 -

Cardinaux: Lors de la Conférence de 1969 j'ai été très occupé avec des questions administratives de notre délégation. Je propose de demander à M. l'Ambassadeur de Rham que M. Ruf, stagiaire, soit attaché à la délégation.

Pictet: Nous soumettrons la proposition à M. de Rham.

Cardinaux: M. de Rham propose d'avoir un cocktail pour le 16 novembre, qui serait donné en son nom et celui du chef de la délégation suisse.

Hohl: Am 11. November, Tag der Erklärung der Schweizer Delegation, wäre es günstiger.

Cardinaux: Avant la Conférence nous devons déterminer la position suisse que nous voulons adopter. J'enverrai une nouvelle lettre à tous les participants contenant les questions qui nous intéressent.

Piot propose de réunir le Comité interdépartemental lundi le 25 octobre 1971 à 10.00 h.

b) Déclaration du chef de la délégation suisse

Hohl liest den Entwurf der Erklärung, diese sollte nicht länger als 10 Minuten dauern.

Rothenbühler: Was ist Ziel und Zweck der Erklärung ?

Hohl: Vom Generaldirektor der FAO erhalten wir die Anleitung, welche Themen behandelt werden sollen. Der Entwurf wird verteilt und die Stellungnahme der beteiligten Amtsstellen wird auf den 25. Oktober erwartet.

Piot remercie les participants de la séance pour leur collaboration et clôt les délibérations à 16.50 h.